

Dernière extension de l'école de Péron

Le 14 septembre

Ils ont creusé un grand trou. Au fond du trou, il y a plein de cailloux. Ils vont peut-être servir de fondations. On voit des tuyaux qui arrivent. Les murs de l'école commencent sous la terre.

Les CE1



Le béton est amené au chantier dans un camion toupie. Il est toujours versé dans les trous que le tracto-pelle a creusés. Ce n'est pas fini ! Ils vont bientôt faire les murs, on voit les fers qui montent, ce sera le niveau du plancher de l'école.

La grue les aide à porter les choses trop lourdes. Il y a un tuyau rouge qui amène l'électricité dans des fils, pour la grue, pour les outils et pour le chauffage dans les bâtiments des ouvriers.

Ils vont déplacer le chemin pour aller au jardin et ils vont agrandir la grande cour.

Clarisse – Cassandra – Nicolas – Thomas – Hannah – CE1 6 octobre

Dans les coffrages, il y a 2 murs en train de sécher. Ils sont séparés par des cartons.

Un coffrage pèse 800 kg, deux coffrages pèsent 1600 kg.

Les poteaux servent à tenir le bâtiment.

L'outil le plus lourd que la grue peut porter, c'est la benne à béton de 2,2 tonnes.

Cette semaine, ils font les murs, les poteaux et les poutres.



LE DÉPART DU « TOUR DU PAYS DE GEX » À PÉRON



Cette année, le « Tour du Pays de Gex » démarrait de Péron.

C'était le 12-13 septembre.



Vainqueur du tour : Pierre-Luc Périchon.

Le Carnet communal



Naissances

VOIRIN Victor né le 13 juin 2009.
PETIT-PHAR Emy née le 24 août 2009.
WILLERING Fabian né le 7 septembre 2009.
LEGRAND Malo né le 20 septembre 2009.
DUMOULIN Tess née le 25 septembre 2009.
AOUINA Rawen née le 8 octobre 2009.
AOUINA Rayan né le 8 octobre 2009.
MENARD Lilou née le 5 novembre 2009.
MAGRO Elio né le 15 novembre 2009.



Mariage

FARIA Mickaël et DJEMAI Coralie le 24 octobre 2009.

Décès

BERTHOD Marie Veuve TIGNON-CHOUDANT le 3 octobre 2009.
ROLANDEZ Evelyne Veuve GUERIN le 22 octobre 2009.

LA COMMUNE DE PERON RECRUTE

La commune recherche une personne disponible 2 heures par semaine pour travailler à la cantine scolaire de 11 h 30 à 13 h 30 et pour d'éventuels remplacements.

Pour renseignements et candidature s'adresser en Mairie.

ELECTIONS REGIONALES EN 2010

-1^{er} tour 14 mars

- 2^{ème} tour 21 mars (en fonction des résultats du premier tour)

En mars 2010 auront lieu des élections pour élire de nouveaux Conseillers Régionaux. Assurez-vous que vous êtes bien inscrit(e) sur la liste électorale pour pouvoir voter. Les cartes électorales ayant servi en juin 2009 pour les élections européennes sont toujours valables (attention ces élections concernent uniquement les électeurs de nationalité française).

FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE PENDANT LES FETES DE FIN D'ANNEE.

La mairie sera fermée du 25 décembre au 3 janvier inclus.

En cas d'urgence tél : 06.78.54.78.57 ou 06.16.24.78.58



ATTENTION

IL NE RESTE PLUS QUE QUELQUES SEMAINES POUR VOTRE INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les personnes (Français et Européens) désirant s'inscrire sur les listes électorales de la Commune sont priées de venir s'inscrire en Mairie avant le 31 décembre 2009 (attention la mairie sera fermée du 25 décembre au 3 janvier inclus) soit :

- ◆ les nouveaux résidents de la Commune,
- ◆ les jeunes gens ayant atteint ou qui atteindront l'âge de 18 ans avant le 28 février 2010,
- ◆ les habitants non inscrits à ce jour.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles ou garçons) de nationalité française sont priés de se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils atteignent l'âge de 16 ans, soit : **pour ceux nés en octobre, novembre, décembre 1993, venir avant le 15 janvier 2010.**

Pour toutes questions relatives au service national :

téléphonez au **03.04.38.36.36**

minitel: **3615 ARMEE**

internet **www.defense.gouv.fr**

Cette nouvelle parution du Petit Péronnais sera pour moi l'occasion de faire un bilan des nombreuses actions engagées cette année.

Sur le plan concret, je ne reviendrai pas sur l'ouverture du collège mais souhaite insister sur les importants travaux de voirie et de sécurisation réalisés pour cette occasion :

- La nouvelle route du collège, qui s'appellera officiellement «la route des Jeunes », le Conseil Municipal ayant hésité de la nommer « la route du Pont d'Or », avec la mise en place d'un nouveau passage à niveau, ce qui n'est pas une mince affaire quand on a comme interlocuteur Réseau Ferré de France.

- La réfection complète de la rue de Péron avec une piste cyclable et piétonne.

- La création d'une piste également cyclable et piétonne de l'ancienne mairie, rue du Mail au parking de la salle Champ-Fontaine. A ce sujet, je ne peux que conseiller aux enfants et aux adultes, qui se rendent au collège ou à l'école primaire d'emprunter cette piste qui, certes, nécessite un trajet un petit peu plus long mais qui a le grand mérite d'être sécurisée, ce qui n'est pas encore le cas de la Vie de l'Etraz.

- Les routes du Molard et de la Plaine à Greny sont actuellement en travaux, avec, là aussi réfection de la couche de roulement et création de trottoirs. Ceux-ci seront, malheureusement, plus long que prévus, suite à un très grave accident survenu à une personne travaillant à la centrale d'enrobé fournissant le chantier. Je prie donc les riverains de nous excuser de ce contre-temps.

Le détail financier de tous ces travaux sera présenté dans le prochain Petit Péronnais.

En ce qui concerne les bâtiments, l'extension de l'école avec la création de 6 classes et d'une salle de motricité est en cours avec un achèvement prévu pour les vacances scolaires 2010.

Pour les actions moins concrètes mais qui nécessitent une plus grande mobilisation des Conseillers Municipaux :

- Après avoir fait l'objet de nombreuses réunions avec les diverses associations susceptibles d'utiliser ce lieu, le cahier des charges de la future maison des sociétés est terminé. L'année 2010 sera consacrée au concours d'architecte, désormais obligatoire vu le coût prévisionnel du bâtiment, au permis de construire et aux appels d'offres.

- La révision du Plan Local d'Urbanisme est lui aussi en voie d'achèvement. Vous trouverez en page intérieure du journal la date de la réunion publique d'information et de débat prévue dans le cadre de la concertation, avant l'arrêt du projet. Là aussi, en fonction des diverses étapes et des divers temps administratifs à respecter celui-ci n'entrera en vigueur qu'au mieux en fin d'année 2010.

- Le Plan Communal de Sauvegarde touche lui aussi à sa fin. Ce document n'est pas une obligation pour les communes de notre taille, seul le DICRIM que vous avez reçu avec le Petit Péronnais n°53 est obligatoire, mais vu les aléas climatiques que nous connaissons aujourd'hui, je pense qu'il est bien que lors d'une crise grave tout le monde sache ce qu'il doit faire.

Avant de vous quitter, je souhaite revenir sur les discussions qui animent nos députés et sénateurs, concernant la nouvelle organisation du territoire et sur la suppression de la taxe professionnelle, c'est, une nouvelle fois, un «méchant» coup porté à l'indépendance de nos petites communes. Je reviendrai sur mes propos dans le prochain journal communal en fonction des décisions prises par notre parlement.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année et vous invite à participer à la cérémonie des vœux qui aura lieu le jeudi 28 janvier, à la salle Champ-Fontaine, à 19h.

ARMAND Christian

Conseils Municipaux

Septembre 2009

DELIBERATIONS

- Emprunt auprès de la Caisse d'Epargne pour extension du groupe scolaire (1 700 000 €)
- Emprunt auprès de la Caisse d'Epargne pour travaux de voirie 2009 (400 000 €)
- Convention avec le Syndicat d'Electricité de l'Ain pour travaux d'éclairage public.
- Demande de subvention au Département au titre des équipements scolaire pour l'acquisition d'un bâtiment modulaire, création d'une nouvelle classe.
- Demande de subvention au Département au titre des équipements scolaire pour aider au financement de l'extension du groupe scolaire.
- Demande de subvention auprès du Conseil Général (amendes de police) pour l'aménagement du chemin du Molard à Greny.
- Demande de subvention auprès du Conseil Général (amendes de police) pour la création des voies piétonnes et cyclables rue du Mail/Ecole et Logras/Collège.

POINTS DIVERS

- Ecole :
 - Effectif le jour de la rentrée : 231 enfants
 - Ouverture d'une 9^{ème} classe dans bâtiment modulaire provisoire.
 - Le terrassement de l'extension est pratiquement terminé.
 - Les classes du CE1 au CM2 vont au restaurant du collège, ils sont ravis.
- Collège : le bâtiment était prêt pour la rentrée contrairement aux rumeurs, environ 520 élèves ont été accueillis.
- Gymnase : il ne pourra être accessible aux classes du collège qu'à compter du 6 à cause du retard pris par les entreprises de carrelage et du mur d'escalade.
- Voirie : la route de Péron et la nouvelle route d'accès sont terminées, la piste piétonne et cyclable en direction de Logras sera prête pour le 10.
- Contentieux : suite à l'annulation du PLU de 2001 par le Tribunal Administratif de Lyon, l'état est déclaré responsable des conséquences dommageables de l'irrégularité de la procédure d'enquête publique, de ce fait il doit verser à la commune la somme de 4 656.78 € portant intérêt à partir du 31 décembre 2003. De plus l'état versera à la commune la somme de 1 000 € à la commune.

- Présentation du DICRIM (Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs) à l'ensemble du Conseil.
- Vente de bois pour un montant de 9 500 €.
- Suite à la mise en place du Pass Foncier, sur le Lotissement Capelli à Logras, avec une première priorité pour les habitants des logements sociaux, 1 seule personne a donné suite. La priorité sera levée fin septembre.

BUDGET

- Chapuis structures : 5 980 € (acompte n°3 maîtrise d'œuvre extension école)
- Soc Strates : 13 813.80 € (acompte n°3 maîtrise d'œuvre extension école)
- SARL Economia : 13 156 € (acompte n°3 maîtrise d'œuvre extension école)
- Girod Signaux : 2 450.51 € (panneaux signalisation)
- Syndicat d'Electricité de l'Ain : 13 679,64 € (programme 2006, Greny)
- Dumas TP : 6 527.77 (poteaux incendie Greny)
- Ducret Gros géomètres : 77 774 € (acompte n° 1 maîtrise d'œuvre voie piétonne)
- Sarl Golliet : 1 943.50 € (Caniveaux eaux pluviales chemin Bocagnes Feigères)

PERMIS DE CONSTRUIRE

- Pospieszny Didier, pour extension habitation, rue Dommartin, avis favorable.
- Conseil Général, pour modifications diverses au collège, rte de Péron, avis favorable.
- Commune de Péron, pour installation bungalow 3, rte de Péron, avis favorable.
- SCI Les Vues du Salève, modificatif pour création d'un abri à voitures de 6 places, avis favorable.

Octobre 2009

DELIBERATIONS

- Convention avec le Conseil Général de l'Ain pour les travaux d'aménagement de sécurité Route de Péron, Vie de l'Etraz et Route du Molard.

POINTS DIVERS

- Les travaux de l'école ont pris 2 semaines de retard dues à l'absence du maçon. Les fondations sont en cours de coulage.
- Collège : 527 élèves, Thoiry 165, Péron 109, Colonges, 77, Farges 50, Challex 46, St Jean de Gonville 39, Pougny 29, autres communes 12.

- Le gymnase a été ouvert aux élèves du collège le 14 septembre. Le mur d'escalade n'est pas fini.
- Le prix pour l'utilisation du terrain de foot et de la salle du dojo est fixé à 6€ l'heure.
- Les travaux route de la Plaine débiteront le 19 octobre.
- Les travaux de réseaux secs rue du Molard devraient se terminer mi octobre.
- L'enrobé de la voie piétonne entre l'école et rue du Mail se fera semaine 42. La passerelle sur le ruisseau de Péron sera installée après le 20 octobre.
- Courrier de F.O. + CGT pour délibération contre le changement du statut de La Poste. Une délibération sera prise en novembre pour demander à l'Etat un référendum.
- La commune de Péron rappelle à l'Office de Tourisme de Collonges par courrier qu'elle se retirera en 2010 si aucun projet n'est présenté avant la fin de cette année.
- Mme Grand demande que la sortie de la Résidence de l'Etraz soit sécurisée pour les piétons : un passage piéton sera matérialisé au sol.
- Roynette géomètre : 2157.73 € (acompte 4 maîtrise d'œuvre, carrefours Logras)
- Socafil Bouhey groupement : 43017.13 € (acompte 1, voie piétonne)
- Spie Sud Est Encaissement : 6 133.08 € (acompte 1, lot 16, extension école)
- agent comptable ONF : 4 842.45 € (travaux forestiers 2009)
- Camif : 3 066.31 € (mobiliers école)
- Girod Claude menuisier : 4 910 € (armoires école + divers pour auberge)

PERMIS DE CONSTRUIRE

- Persjin Ulrike, véranda, chemin de la Polaille. Avis favorable.
- Mantin Stéphane, villa, route de Lyon. Avis favorable.
- René Chappuis, garage, rue du Marquisat. Avis favorable.
- Maître Pascal, PC Modificatif, pose de 2 velux, rue du Cercle. Avis favorable.

BUDGET

- Alho construction modulaire : 50 100.44 € (bâtiment modulaire école)
- Nabaffa : 10134.76 € (mur soutènement rue Paruthiol pour lotissement les Jardins de Sarah)
- Markosol : 3286.43 € (marquages au sol divers) 3 242.49 € (marquage pour carrefours logras)
- CM CIC Laviolette financement LB : 5631.94 € (raccord électrique bungalow)
- Gallia : 73 900.55 € (étanchéité pont rû du Martinet)
- SA Aximum Rhone Alpes auvergne : 5492.03 € (garde-corps pont rû Martinet)
- Eiffage TP : 49374.70 € (acompte 4, carrefours Logras)

SOU DES ECOLES

- Sur 170 familles, il n'y avait que 12 parents présents à l'assemblée du 23 septembre.
- Mme Larenaudie remplace Mme Richard aux comptes de la cantine.
- Le prix de la cotisation baisse de 25 à 20 euros pour 1 enfant, et de 32 à 25 euros pour plusieurs enfants.
- Une réunion est programmée pour réviser le prix de la cantine pour les enfants qui mangent au collège.

Vous pouvez consulter les comptes rendus complets des réunions du conseil municipal sur le site Internet de la mairie de Péron à l'adresse suivante : <http://www.peron.cc-pays-de-gex.fr>

LA POSTE CHANGE SES HORAIRES voir PAGE 12

Les lieux et horaires pour la vaccination contre la grippe A H1N1 sont disponibles en Mairie.

Vœux 2010 de la Municipalité:

Le jeudi 28 janvier 2010 à 19h00 salle Champ Fontaine.

Réunion Publique sur le PLU (Plan Local d'Urbanisme):

Le jeudi 17 décembre à 20h00 salle Champ Fontaine.

AVIS A TOUS NOS CORRESPONDANTS ET ASSOCIATIONS

Pour le numéro 54 du Petit Péronnais nous vous demandons de nous faire parvenir vos articles avant le 20 février 2010.

Aucun avis ne sera envoyé . Merci d'avance

La Rédaction



CCAS

Les personnes de 70 ans et plus en 2010 qui n'auraient pas reçu l'invitation pour le repas annuel du CCAS qui aura lieu

le samedi 27 Février 2010 Salle Champ Fontaine

(Rendez-vous sur place vers 11h30)

sont invitées à s'inscrire le plus tôt possible auprès du secrétariat de la mairie.

OPERATION BRIOCHES 2009

L'opération brioches pour l'ADAPEI qui s'est déroulée les 10 et 11 octobre 2009 sur la commune, a rapporté la somme de 1561,57€.

La municipalité remercie les membres des associations communales qui ont participé à la vente des brioches, la boulangerie Duchamp, ainsi que tous les habitants pour leur générosité.

Le Parc Naturel Régional du Haut-Jura s'engage dans une nouvelle phase de la révision de sa Charte : l'enquête publique (à la Mairie de Farges).

Chaque commune du Parc a reçu de la Région Franche-Comté un courrier d'information ainsi que l'avant projet de Charte validé lors du dernier Comité Syndical.

L'enquête publique est l'occasion pour les communes du territoire de s'impliquer et de relayer l'information auprès des habitants, afin que chacun puisse s'exprimer à cette occasion durant la période d'enquête prévue, du lundi 16 novembre au mercredi 16 décembre.

Nous comptons sur vous pour rendre accessible cette information par tous moyens que vous jugerez possible (bulletin municipal, site internet...) et renvoyer les habitants vers les communes où siègeront les commissaires enquêteurs. Nous vous en remercions.

Nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations les meilleures.

Le Président
Jean-Gabriel NAST



Téléassistance pour personne âgée ou à mobilité réduite

Vous ou un de vos proche est seul, et veut rester à domicile. Cela vous soucie ?

Sachez qu' il existe des dispositifs qui permettent d'avoir un lien avec l'extérieur en cas de chute, de malaise etc...

En cas de problème, la personne appuie sur le dispositif qu'elle porte sur elle (bracelet ou pendentif) et ainsi prévient une central qui elle-même alerte les personnes désignées sur le contrat (enfants, voisin etc...)

Pour tout renseignements, contactez-nous au 04.74.22.92.92

AIN MEDICAL 27 rue François Arago 01000 Bourg-en-Bresse ainmedical@orange.fr

Le Conseil Général a mis en ligne un site internet de covoiturage :

www.covoiturage.ain.fr

ADAPA (Association Départementale d'Aide aux Personnes de l'Ain)

Dans la participation à la relance économique par l'Etat, une aide de 200 euros (pour 1,5 millions de ménages) sous forme de Chèque Emploi Service Universel (CESU) peut vous être attribuée pour :

- une aide à domicile, ménage, repassage, courses, assistance des personnes à leur domicile,

Les personnes concernées par cette mesure sont :

- les allocataires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA)
- les bénéficiaires du complément de libre choix du mode de garde de la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE)
- les bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)
- les demandeurs d'emploi sur les prescription de Pôle Emploi

L'ADAPA, en tant que structure habilitée à recevoir des CESU, peut proposer des solutions adaptées aux besoins des personnes concernées par cette mesure, soit en complément de leurs prestations en cours, soit pour leur permettre de recourir à de nouveaux services.

Renseignements: 04.74.45.78.66

Le MONOXYDE de CARBONE :

Chaque hiver, le monoxyde de carbone est responsable de plusieurs milliers d'intoxications dont une centaine mortelles.

POURQUOI est-ce dangereux : c'est un gaz invisible, inodore, toxique et mortel.

LES CAUSES: -les appareils de chauffage ou de production d'eau chaude mal entretenus,
-une mauvaise aération du logement, les fumées mal évacuées.

COMMENT éviter les intoxications :

- faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel
- aérez votre logement même en hiver et ne bouchez jamais les entrées d'air
- faites effectuer un ramonage mécanique de vos conduits et cheminées au moins une fois par an

QUE FAIRE si vous soupçonner une intoxication ?

- aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres
- arrêtez vos appareils à combustion si possible
- évacuez les locaux et bâtiments
- appelez les secours : 112 ou 18 ou 15
- ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel

Plus d'infos en Mairie ou sur le site: <http://www.inpes.sante.fr/30000/actus2009/028.asp>



CAF (Caisse d'Allocation Familiale)

Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, deux services accessibles en permanence sont mis à disposition par la CAF de l'Ain pour obtenir des informations générales, mais aussi des informations personnalisées sur votre dossier.

Par internet (www.ain.caf.fr)

- Pour consulter la date, le montant de vos prestations et le suivi de votre courrier
- Pour imprimer une attestation de paiement ou un formulaire de demande de prestations
- Pour connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale de votre CAF

- Pour connaître la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile

Par téléphone (0 820 25 01 10) 0,112 euro par minute

24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

- Pour connaître les conditions d'attribution des principales prestations
- Pour consulter votre dossier

Du lundi au vendredi de 9h à 16h

- Pour contacter un technicien conseil assurant le traitement des dossiers

N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, il est nécessaire de vous munir de votre numéro allocataire et du code confidentiel communiqué par votre CAF. Si vous ne l'avez plus, demandez par E-mail à partir du site Internet CAF ou par courrier.





ASSOCIATIONS

La Bonne Humeur

Le samedi 28 novembre dernier, nous avons été invités par la société musicale de Ferney à jouer pour leur concert de fin d'année, ce fut un moment fort sympathique et très apprécié des musiciens qui ne se voient que très rarement. Un grand merci à Ferney !

L'hiver arrive ainsi que les fêtes de fin d'année alors profitez de vous tenir bien au chaud et venez nous écouter pour notre **Concert de Noël**

le dimanche 13 décembre à 15h00

dans la salle polyvalente de St Jean-de-Gonville où nous auront l'immense plaisir de partager ce moment musical avec la société de Bellegarde qui jouera en deuxième partie !!!

Nos jeunes musiciens de l'orchestre junior vont bientôt recevoir leur chemise tant attendue !

A cette occasion, tous les musiciens de la Bonne Humeur (juniors et seniors) tiennent à remercier l'immense générosité du couple de St Jean, Irène et Michel qui ont offert les chemises rouges (orchestre senior) ainsi que les chemises blanches de l'orchestre junior ! MERCI BEAUCOUP !!!

Nous partirons pour un week-end musical les 9 et 10 janvier prochains aux Moussières pour notre séminaire annuel afin de vous concocter un nouveau programme détonnant que vous entendrez lors de notre **concert de printemps le 2 mai** prochain à Péron, venez nombreux !

Notre loto se déroulera le **dimanche 7 février à 15h00 à St Jean** (salle polyvalente).

Notre école de musique se porte très bien puisque le nombre des inscriptions est en constante progression. L'atelier d'initiation instrumental y est certainement pour beaucoup puisque depuis l'an dernier, les élèves de première année de formation musicale (IM1) ont la possibilité de commencer la pratique d'un instrument dès les mois de janvier de l'année scolaire en cours. Cette nouveauté est très appréciée des élèves mais aussi des professeurs !

Alors n'hésitez pas à vous renseigner

Visite sur notre site internet : **HYPERLINK "http://www.cc-pays-gex.fr/assoc/bhumeur" <http://www.cc-pays-gex.fr/assoc/bhumeur>**

Joyeuses Fêtes à tous !

Virginie Collet , secrétaire.



BIBLIOTHEQUE DE PERON

Groupe scolaire-F-01630 Péron
04.50.56.41.39

L'hiver s'annonce frileux. C'est le moment de vous rendre à la bibliothèque pour faire provision de livres à dévorer au coin du feu.

Nous avons récemment renouvelé nos rayons : romans adultes et jeunes, albums, imagiers à dévorer des yeux et du bout des doigts, B.D. adultes et tout public..., de quoi enchanter vos soirées.

Evènement littéraire dans votre bibliothèque, **Franck IZQUIERDO-NAMUR**, habitant à Péron, dédicacera 5 livres : 2 livres de citations, 2 livres de sudoku et 1 livre de mini-quizz. Ne manquez pas ces rendez-vous les vendredis 11 et 18 décembre de 16h30 à 19h.

A noter dans vos agendas, mardi 2 février la soirée avec Alain MELO notre historien local qui nous fera découvrir les secrets de notre village et samedi 13 mars un spectacle pour les plus jeunes.

D'ici là, la Bibliothèque vous ouvre ses portes et vous accueille :

Voir horaires d'ouverture page 12

Et si vous avez quelques heures de libres, venez rejoindre notre équipe pour partager votre passion de la lecture et des livres, assurer quelques permanences, quelques heures de travail, ou un coup de main lors de nos soirées : théâtre, histoire, musique...

Toute l'équipe vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

REPAS DE LA CHASSE

Repas Dansant le 6 février à 20h à la salle Champ-Fontaine avec l'orchestre « Les Loups Blancs ».

Réservation : 04.50.56.43.66



Les Mercredis des neiges de PERON, CHALLEX et POUIGNY, recherchent des parents ou grands- parents bénévoles pour l'encadrement des enfants ;
Les mercredis matin à partir du 06/01/2010 de 9h à 13h et cela pendant 6 séances.
Pour tout renseignement téléphonez à Stéphane CHARVET au 06.73.16.98.57
Merci d' avance.

TRIBUNE LIBRE



la FCPE au collège de Péron :c'est parti !

Le 17 septembre dernier, des parents d'élèves se réunissaient dans la superbe salle de conférence du nouveau collège de Péron, dans le but de créer un conseil local de la FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves) C'est une association loi 1901 (reconnue d'utilité publique) qui défend un enseignement laïque, gratuit et l'égalité de tous les enfants devant l'éducation et la formation.

La FCPE est la plus représentative des Fédérations de Parents d'élèves de l'enseignement public au niveau national.

Les parents d'élèves de la FCPE dialoguent avec les enseignants et l'administration pour obtenir les meilleures conditions de scolarité pour tous les enfants.

Ils participent aux conseils de classe, en représentant les parents d'élèves.

Ils votent les décisions concernant la vie de l'établissement lors des conseils d'administration (budget, règlement intérieur...) et participent à diverses commissions.

Voilà un vaste champ d'action qui s'offre donc aux parents, dans le cadre de l'ouverture du nouveau collège de Péron.

Lors de cette réunion, le principal du collège, M. Genevay a fait le bilan de cette rentrée scolaire, qui s'est bien passée, et a répondu aux nombreuses questions des parents présents.

Ensuite Florence Baudry, présidente du conseil local FCPE du collège de Saint-Genis-Pouilly, a présenté l'association, ainsi que les actions menées au collège Jacques Prévert, et a encouragé les parents à monter un conseil local dynamique sur Péron.

Il a été rappelé l'importance des élections des représentants de parents d'élèves au sein des établissements scolaires du 1^{er} et du 2^d degré, qui se dérouleront partout en France, le vendredi 16 octobre, et où chacun des deux parents à le droit et le devoir de s'exprimer.

Une liste FCPE a donc été formée pour ces élections, ainsi que le conseil d'administration et le bureau de conseil local FCPE de Péron.

Présidente : Marie-Pierre Pignard

Secrétaire : Stéphane Gardien

vice secrétaire : France Sigonney

Trésorière : Corinne Charvet

vice trésorière : Bernie Bonato



Pour tout renseignement : 04.50.56.47.07 ou 04.50.56.37.70

Péron le 15/10/2009

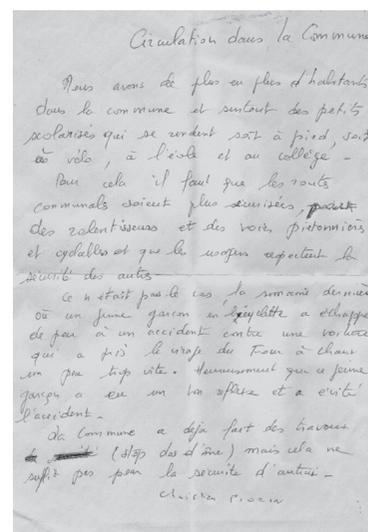
Circulation dans la Commune.

Nous avons de plus en plus d'habitants dans la commune et surtout des petits scolarisés qui se rendent soit à pied, soit à vélo, à l'école et au collège. Pour cela, il faut que les routes communales soient plus sécurisées, par des ralentisseurs et des voies piétonnières et cyclables et que les usagers respectent la sécurité des autres.

Ce n'était pas le cas la semaine dernière où un jeune garçon en bicyclette a échappé de peu à un accident contre une voiture qui a pris le virage du Four à Chaux un peu trop vite. Heureusement que ce jeune garçon a eu un réflexe et a évité l'accident.

La commune a déjà fait des travaux (stop, dos d'âne) mais cela ne suffit pas pour la sécurité d'autrui.

Mr Christian PIOZIN



Ces deux articles, avec des points de vue diamétralement opposés, sont arrivés en Mairie le même jour. **Pas facile de satisfaire tout le monde !**



PRUDENCE / PREVENTION OU EXAGERATION

Qui prend ces décisions ??
ABERRATION



Mr PRINCE André

Réponse de Mr le Maire :

C'est le Conseil Municipal, après avis de la commission voirie, qui a pris ces décisions:

-nouvelle route du collège (route des Jeunes)

Cette nouvelle voie deviendra, à terme, l'entrée principale des 2 bourgs de Logras et Péron. Les « STOP » sont donc en place pour bien marquer cette priorité.

Ils sont également là pour « casser » la vitesse puisque celle-ci n'est pas toujours respectée par tous et tout le temps.

-rue de la Fontaine Chargonnet

Les « STOP » ont été mis en place pour la raison citée ci-dessus, et également pour sécuriser les automobilistes montant la rue de Bruel.

Mr Christian ARMAND



NOUVEAU DANS VOTRE COMMUNE

Votre conseillère en voyages

Offrez-vous une conseillère pour l'organisation de vos voyages !

Individuels ou groupes / Toutes destinations / Sur mesure

Je vous propose d'organiser votre voyage, de vous conseiller et bien sur de réserver pour vous les services et prestations d'agrément pour faire de votre séjour une expérience exceptionnelle.

Je me déplace à votre domicile, sur votre lieu de travail ou de votre choix pour que nous organisions ensemble cet instant inoubliable.

Services, écoute et flexibilité sont les maîtres mots de Twin Travel.

« Faites vos valises, on s'occupe du reste ! »

Céline FOURNIER, Consultante privée en voyages

Tél: 06.80.34.35.50—Email: cfournier@twintravel.fr

SERVICES

Mairie Tél : 04 50 56 31 08 Fax : 04 50 56 37 46
SOGEDO (Eau) St-Genis 04 50 41 30 30
SDEI (Assainissement) 0 810 396 396
URGENCE 0 810 796 796
E D F (Sécurité dépannage) 0 810 333 074
G D F Gaz de France Distribution 08 10 74 74 00
France-Télécom 10 14
Trésorerie Gex 04 50 41 51 03

ECOLE PRIMAIRE

04 50 56 37 52

CENTRE DE LOISIRS

04 50 48 31 52

E-mail : centre.loisirs.peron@wanadoo.fr

HALTE-GARDERIE (La Roulinotte)

06 88 90 10 55

www.peron.cc-pays-de-gex.fr/html/centre_loisirs.htm

SALLE CHAMP-FONTAINE

04 50 56 37 39

BIBLIOTHEQUE

04 50 56 41 39

Aux heures de permanences soit :

Le mardi de 16h30 à 18h00
Le mercredi de 17h00 à 18h30
Le vendredi de 16h30 à 19h00
Premier samedi du mois de 10h00 à 12h00

OFFICE DU TOURISME COLLONGES ET SA REGION

Tél : 04 50 59 40 78 Fax : 04 50 59 49 54
E-mail : otcollon@cc-pays-de-gex.fr
www.collonges.ot.cc-pays-de-gex.fr

TAXI-VSL

Goubel 06 80 20 26 20

GESTION DES DECHETS

Particulier :

Commande de poubelles, composteurs, problème de collecte 0 800 800 215

Commerces et artisans :

Commande de bacs, facturation de redevance spéciale, TEOM, problème de collecte : 04 50 42 26 41
Déchèteries : Mr Ludovic BRUSTON

04 50 99 12 08

Autres : Jocelyne SAMYN 04 50 99 12 01

DECHETTERIE

04 50 59 14 64

E-mail : dechets@cc-pays-de-gex.fr

-du lundi au vendredi :

-de mars à octobre de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 18h00

-de novembre à février : de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00

-le samedi :

-de mars à octobre : de 8h30 à 18h00

-de novembre à février : de 8h30 à 17h00

-tous les dimanches matin : de 9h00 à 12h00

-fermé tous les jours fériés y compris Pâques.

ALLO ENCOMBRANTS

04 50 20 65 86

Ramassage du tri-sélectif : le lundi

Ramassage des ordures ménagères : le jeudi

La POSTE

04 50 56 42 22

-les lundi, mardi, jeudi, vendredi :
de 14h30 à 18h00

-le samedi :

de 9h00 à 12h00

A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Mission locale des jeunes Bellegarde 04 50 48 09 86

Mission Locales Action Jeunes Gex 04 50 41 60 46

Service emploi de la CCPG Divonne 04 50 20 32 27

ANPE St-GENIS 04 50 28 24 14

Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30

Le vendredi de 8h30 à 11h30

C.M.P (Centre Médico-Psychologique)

04 50 42 85 47

ADAPA : L'aide à domicile pour tous

Anita Boulas-Chardon

Espace George Sand 9 rue de Gex à St-Genis Pouilly

Téléphone 04 50 20 66 80

Télécopie 04 50 20 60 12

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél: 04 50 56 31 08 Fax: 04 50 56 37 46

E-mail: Mairie.Peron@CC-pays-de-gex.fr

WEB: <http://www.cc-pays-de-gex.fr/mairies/peron/>

Lundi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30

Mardi : 13h30-17h30

Mercredi : 9h00-12h00

Jeudi : 13h30-17h30

Vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30

CALENDRIER DES GARDES DES PHARMACIES DU PAYS DE GEX POUR 2009

DECEMBRE 2009

04/12/2009 au 11/12/2009 **MASCATTI**
 11/12/2009 au 18/12/2009 **SIAUVE**
 18/12/2009 au 25/12/2009 **DELORME**
 25/12/2009 au 01/01/2010 **HARLINGUE**

JANVIER 2010

01/01/2010 au 08/01/2010
 08/01/2010 au 15/01/2010
 15/01/2010 au 22/01/2010
 22/01/2010 au 29/01/2010
 29/01/2010 au 05/02/2010

FEVRIER 2010

29/01/2010 au 05/02/2010
 05/02/2010 au 12/02/2010
 12/02/2010 au 19/02/2010
 19/02/2010 au 26/02/2010

MARS 2010

26/02/2010 au 05/03/2010
 05/03/2010 au 12/03/2010
 12/03/2010 au 19/03/2010
 19/03/2010 au 26/03/2010
 26/03/2010 au 02/04/2010

La garde commence le jour indiqué à 19 heures et se termine le jour indiqué à 19 heures.

ARBEZ	Place de la Mairie	THOIRY	04 50 41 20 31
BARBOTIN-BESSEY	22 Rue de Genève	St GENIS	04 50 42 11 49
BENDAHO	Les vertes campagnes	GEX	04 50 41 52 75
BOUVIER	Rue de le Mairie	CESSY	04 50 41 40 60
COTTIN	105 Chemin Ravoire	PREVESSIN	04 50 40 57 66
DELORME-DURET	Arcades d'Ornex	ORNEX	04 50 40 53 86
DOREAU		VERSONNEX	04 50 41 14 13
DRAI	539 rue Aiglette Nord	GEX	04 50 41 47 95
FERNOUX	Grande Rue	DIVONNE	04 50 20 00 93
HARLINGUE	6 Chemin du Levant	FERNEY	04 50 40 68 97
HYBORD	C CIAL Carrefour RN 5	SEGNY	04 50 41 47 93
LARTAUD	10 R des Hautains	ST GENIS	04 50 42 02 21
LOTZ-MATTERN	C Cial la Poterie	FERNEY	04 50 40 97 44
MAISSA	Rue des Bains	DIVONNE	04 50 20 00 57
MASCETTI	Route de Mategnin	PREVESSIN	04 50 28 06 79
REVOL	5 Avenue Voltaire	FERNEY	04 50 40 72 10
ROBERT	Val Thoiry	THOIRY	04 50 20 87 57
SIAUVE	Route de Lyon	ST GENIS	04 50 40 12 69
VILLARD-PETELAUD	Im. Les Tetras, Le Patio	GEX	04 50 41 54 04

Pour connaître les médecins de garde, composer le 15 sur votre téléphone.

MÉDIBUS			
	Lundi 4 janvier	14h30-16h30	Avenue de la Poste (GEX)
	Jeudi 4 février	10h30-12h30	Salle de l'Allondon (St GENIS POUILLY)
	Jeudi 4 février	14h30-16h30	Parking Calas (FERNEY)
	Vendredi 5 mars	10h30-12h30	Place St Antoine (PÉRON)

URGENCES

Gendarmerie.....17
 Pompier18
 Samu.....15
 Urgence N°Européen.....112

HOPITAUX

Ambilly 04 50 87 47 47
 Saint-Julien 04 50 49 65 65
 Gex 04 50 40 38 38
 Cantonal à Genève 00 41 22 372 33 11
 La Tour à Meyrin 00 41 22 719 61 11
 Centre anti-poisons Lyon 04 78 54 14 14
 Centre grands brûlés Lyon 04 78 61 88 88
 Clinique Savoie Annemasse 04 50 95 41 41

MEDECINS

Logras
 Dementhon C 04 50 56 38 10
 option homéopathie
Saint-Jean de Gonville
 Mogenet P.A. 04 50 56 44 21
 Dr Brigitte Fleury 04 50 48 60 22
Collonges

Maury M.H. 04 50 56 71 00

PEDIATRE

Saint-Genis
 Guy 04 50 42 20 11

PHARMACIES

Voir ci-dessus

Collonges

Mr et Mme Dupont 04 50 59 60 17

Nous vous rappelons que vous pouvez commander vos médicaments à partir du fax de la mairie

INFIRMIERE

Collonges

Pirollet 04 50 56 71 64

CENTRE MEDICO-SOCIAL

Saint-Genis 04 50 42 12 65

MAINTIEN A DOMICILE

04 50 41 47 12

CENTRE DE RADIOLOGIE

Saint-Genis 04 50 28 27 27

SERVICE DE GARDE VETERINAIRES

St Genis Pouilly 04 50 42 12 34
 Gex 04 50 41 76 45

Calendrier des fêtes

DECEMBRE 2009			
Dimanche 13	LA BONNE HUMEUR	CONCERT	St Jean
Mercredi 16	DON DU SANG	COLLECTE	CF
Vendredi 18	SOU DES ECOLES	FETE DE NOEL	CF
JANVIER 2010			
Mercredi 13	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Vendredi 15	PECHE	CONCOURS DE BELOTE	CF
Samedi 16	JEUNESSE	VOGUE DE PERON	CF
Dimanche 17	JEUNESSE	VOGUE DE PERON	CF
Mardi 19	BIBLIOTHEQUE	ANIMATION ENFANTS	Biblio.
FEVRIER 2010			
Mardi 2	BIBLIOTHEQUE	CONFERENCE	CF
Vendredi 5	ANCIENS POMPIERS DE PARIS	LOTO	CF
Samedi 6	CHASSE	REPAS DANSANT	CF
Dimanche 7	MUSIQUE	LOTO	St Jean
Mercredi 10	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Samedi 13	COMITE DES FETES	LOTO	CF
Mardi 16	CENTRE DE LOISIRS	CARNAVAL	CF
Samedi 27	CCAS	REPAS	CF
MARS 2010			
Mercredi 3	DON DU SANG	COLLECTE	CF
Dimanche 7	SOU DES ECOLES	LOTO	CF
Mercredi 10	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Samedi 13	BIBLIOTHEQUE	SPECTACLE ENFANTS	CF
Samedi 20	PAROISSE	BOL DE RIZ	CF
Vendredi 26	PETANQUE	LOTO	CF
Samedi 27	BELOTE GESSIENNE	MASTER	CF

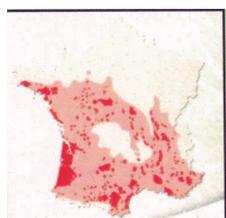
Gilbert Dikambi Dia Mambu
Tél.:04 50 56 30 35
169, Rte St-Maurice Challex

DECEMBRE	Dimanche 20	10h	4ème dimanche de l' Avent	CHALLEX
	Jeu di 24	23h	Messe de la nuit de Noël	COLLONGES
	Vendredi 25	10h	Messe du jour de Noël	POUGNY
	Dimanche 27	10h	Sainte Famille	FARGES
	Jeu di 31	18h30	Messe d' action de grâce	COLLONGES
JANVIER	Vendredi 1	11h	Sainte Marie Mère de Dieu	CHALLEX
	Dimanche 3	10h	Epiphanie du Seigneur	POUGNY
	Dimanche 10	10h	Baptême du Seigneur	CHALLEX
	Dimanche 17	10h	Fête patronale St Antoine	PERON
	Dimanche 24	10h	3ème dimanche du Temps Ordinaire	COLLONGES
FEVRIER	Dimanche 31	10h	4ème dimanche du Temps Ordinaire	FARGES
	Dimanche 7	10h	Choucroute de l' ass. Paroissiale	POUGNY
	Dimanche 14	10h	6ème dimanche du Temps Ordinaire	PERON
	Mercredi 17	18h30	Mercredi des Cendres	
	Dimanche 21	10h	1er dimanche de Carême	CHALLEX
MARS	Dimanche 28	10h	2ème dimanche de Carême	COLLONGES
	Dimanche 7	10h	Messe de Secteur	CESSY
	Dimanche 14	10h	4ème dimanche de Carême	POUGNY
	Dimanche 21	10h	5ème dimanche de Carême	PERON
	Vendredi 26	20h	Célébration Pénitentielle	CHALLEX
	Dimanche 28	10h	Dimanche des Rameaux	COLLONGES
	Mardi 30		Messe Chrismale	

COMMUNIQUE D'INFORMATION

Lutte contre la chenille processionnaire du Pin

Avez-vous remarqué depuis quelques semaines l'apparition de gros cocons blancs sur les pins ? Il s'agit de nids de chenilles processionnaires du pin, insecte ravageur des aiguilles de pins, cèdres, cyprès qui se développe depuis plusieurs années en Rhône-Alpes parallèlement aux changements climatiques. Vivant en colonies, les chenilles construisent ces nids à l'automne pour y passer l'hiver à l'abri du froid. Au terme de leur développement, en mars ou avril, les chenilles quittent le nid puis se déplacent en procession, pour aller s'enfouir dans le sol où elles achèveront leur transformation en papillon.



Si l'impact sur les arbres n'est pas négligeable (défoliation, ralentissement de la croissance voire dépérissement), il existe un risque réel pour les populations humaines : les poils de la chenille sont très allergènes pour l'Homme (les troubles entraînés peuvent être plus ou moins graves, allant des démangeaisons aux problèmes oculaires, oedèmes et accidents respiratoires) ainsi que pour les animaux domestiques. (nécrose de la langue, cécité, mort par ingestion). Le risque s'accroît au moment des processions au printemps (contact direct, projection des poils par la chenille), mais il existe dès la formation des cocons car les poils urticants sont concentrés dans les nids et transportés dans l'air. Eviter absolument le contact avec les chenilles ou leur cocon !

Prévenir plutôt que guérir :

Dans le cadre d'une procédure coordonnée avec la commune et dans un souci de santé publique, l'ONF (Office National des Forêts) peut intervenir pour écheniller les arbres touchés de manière systématique et à grande échelle.

L'échenillage mis en oeuvre par l'ONF consiste à enlever manuellement les nids (élagage des rameaux) puis à les faire incinérer en centre agréé. L'opération doit être effectuée avant les processions, soit entre décembre et fin février. Cette technique acrobatique, pratiquée par des équipes spécialisées, cumule efficacité et préservation de l'environnement (pas d'impact sur d'autres espèces) elle est particulièrement adaptée à l'intervention à proximité d'habitations et des lieux publics sensibles, en particulier écoles, parcs et jardins.

Quel que soit le type de « traitement », les chenilles sont éradiquées pour une année seulement, et les cocons peuvent réapparaître à l'automne suivant si les conditions climatiques sont propices. Le recul à long terme dépend de la pérennité des interventions de lutte à reconduire sur plusieurs années, et de l'étendue de la zone géographique traitée.

Pour toute demande d'information complémentaire ou de devis gratuit :

Office National des Forêts

Agence Ain - Loire - Rhône : standard échenillage 06 27 96 12 81

Email : chenille.lutte@onf.fr

Contactez la Mairie (04.50.56.31.08) sur l'existence d'une liste d'inscription permettant d'assurer une intervention coordonnée à l'échelon de la commune



Création d'un Atelier d'arts plastiques

Venez apprendre à regarder autrement et à développer votre créativité grâce l'aquarelle et l'acrylique. Je vous enseignerai les bases du dessin et nous découvrirons ensemble les grands peintres que vous aimez. Cours pour enfants et adultes dispensés par professeur diplômée. Renseignements au 04.50.42.17.95 .

Les Aînés en voyage en Gruyère



Chose promise, chose due! Le conseil municipal, sous l'impulsion des responsables du CCAS, a voulu innover cette année en organisant un voyage pour les anciens de la commune. C'est avec l'aide des responsables du club des Aînés local (Mesdames Desmaris et Kolly) que la destination et de la date ont été choisies. Cet fut donc le beau pays de Gruyères qui a été la destination des Aînés de Péron. Bien leur en a pris, puisque cette journée a été estivale et aux dires des anciens, il a fait très chaud pour un mois de septembre !

Au total, 53 personnes ont répondu à l'appel des organisateurs. La journée a débuté par la visite de la chocolaterie Nestlé avant un succulent repas au village de Gruyère.

La destination de l'après-midi a été les Diablerets avec son petit train, des routes étroites et un paysage magnifique. Une dernière pause a été prise à Aigle pour se désaltérer avant un retour en soirée dans la bonne humeur.

Ce fut une première réussie et à en juger par les visages épanouis à la sortie du car, les anciens de Péron ont passé une bonne journée. D'après les témoignages des participants, on peut d'ores et déjà deviner que cette première ne sera pas sans suite!

Christian Desmaris